

LE DEFI DES SMART VILLAGES

Le numérique modifie profondément nos territoires. Très haut débit, e-santé, e-éducation, réseaux sociaux, nouvelles citoyennetés, circuits – courts...

De nombreux territoires s'engagent aujourd'hui dans une démarche d'innovation locale s'appuyant sur les nouvelles technologies : ce sont les « SMART VILLAGES ».

Dans le cas du RURALITIC, 11^{ème} édition, nous souhaitons avec nos partenaires de l'AMRF, de l'ANPP et de l'ADF distinguer ces territoires. C'est pourquoi nous lançons le « défi des smart villages ».



Modalités :

- Rendre un document de 3 pages maximum en expliquant les actions conduites sur votre territoire se rapprochant d'un ou plusieurs des 10 items du Manifeste des Smart Villages (ci joint), et avoir obtenu des résultats par rapport à ces mesures prises il y a au moins 3 ans.

- L'envoyer à alexandra.grand@monterritoirenumerique.com

- Avant le 30 juillet !

Dossier à envoyer à

alexandra.grand@monterritoirenumerique.com

Avant le 30 juillet !

Les lauréats seront informés le 1^{er} septembre et devront être présent à Ruralitic pour recevoir leur prix. Les gagnants seront révélés lors de Ruralitic, pendant la soirée de gala du 14 septembre.

Pour les 5 lauréats :

- prix smart pays
- prix smart commune
- prix smart département
- prix coup de cœur
- grand prix Ruralitic

Ils bénéficieront d'une médiatisation nationale grâce aux outils de communication de Ruralitic et aux relais des associations partenaires.

Le jury sera composé des membres du comité de pilotage de Ruralitic : Le conseil départemental du cantal, la région auvergne Rhône Alpes, collectivité territoriale de communication, l'AMRF, ANPP, ADF, décidé ensemble, Anaé, Aradel, Firip, Caisse des dépôts, Numédia

